# Rapportage Groupe francophone 1

Projet Renforcement de la connaissance pour la GIRE dans le bassin du fleuve Niger

#### **Parties prenantes:**

- Etats-Membres: Ministères en charge de l'eau, de l'environnement, des finances, des affaires étrangères,
- ABN,
- Autorités locales,
- Organisation de la Société civile,
- Secteur privé
- Partenaires techniques et financiers

#### Entité de mise en œuvre:

Autorité de Bassin du Niger (ABN)

#### **Bénéficiaire:**

Ministère des finances du Niger

#### **Budget:**

 10 Millions d'euros dont 1 des Etats et 3 par bailleur

#### **Durée:**

• 5 ans

#### **Liste des financeurs:**

- Green Climate Fund (GCF) -> résilience
- Global Environmental Facility (GEF) -> collecte de données
- Agence Française de Développement (AFD) -> partage de données dans un contexte transfrontalier
- Ministère des finances des Etats-Membres ABN

#### Stratégie de financement

- Calendrier:
  - Plateforme d'incubation des alliances mondiales eau et climat (GAWCIP): 6 mois (OMM + ABN);
     statut actuel: M+3, avec contact de la facilité,
  - Facilité du GCF: 6 mois,
  - Proposition de projet à une Table ronde des bailleurs: N+1
- Argumentaire:
  - Cofinancement: 4 sources de financement
    - Dont contrepartie des Etats
  - Expertise complémentaire des bailleurs sur certaines composantes d'intervention: Green Climate Fund (GCF) -> résilience; Agence Française de Développement (AFD) -> partage de données dans un contexte transfrontalier; Global Environmental Facility (GEF) -> collecte de données,
  - Durabilité: renforcement des capacités des techniciens locaux, implication de la pop.locale dans le suivi + mécanismes de financement durable des réseaux de suivi et des SIE
  - Cobénéfice atténuation / adaptation: suivi, système d'alerte et modélisation hydro-climatique pour l'adaptation; prise de décision pour les infrastructures hydrauliques d'intérêt pour l'atténuation,
  - Révision fiche projet pour mise en évidence du lien: impact du CC -> vulnérabilité -> solutions.

### **Défis et obstacles:**

- Coordination inter-étatique: anticiper et planifier les décisions conjointe sur entité bénéficiaire/de mise en œuvre, calendrier, partage efforts/bénéfices
- Prise en compte des défis de stabilité ou sécurité pour choix des zones d'intervention,
- Mobilisation des ressources financières et humaines pour la préparation de projet,